

ACTIONS ■

Article 8 ■

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **38,35 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **30/05/2025**
Actif géré : **67,29 (millions EUR)**
Indice de référence : **100% CAC 40**

Objectif d'investissement

Ce FCPE multi-entreprises est investi en supports actions.
Il vise à tirer parti à long terme de la performance des marchés d'actions françaises.
Cet investissement est soumis aux risques de fluctuation des marchés concernés.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



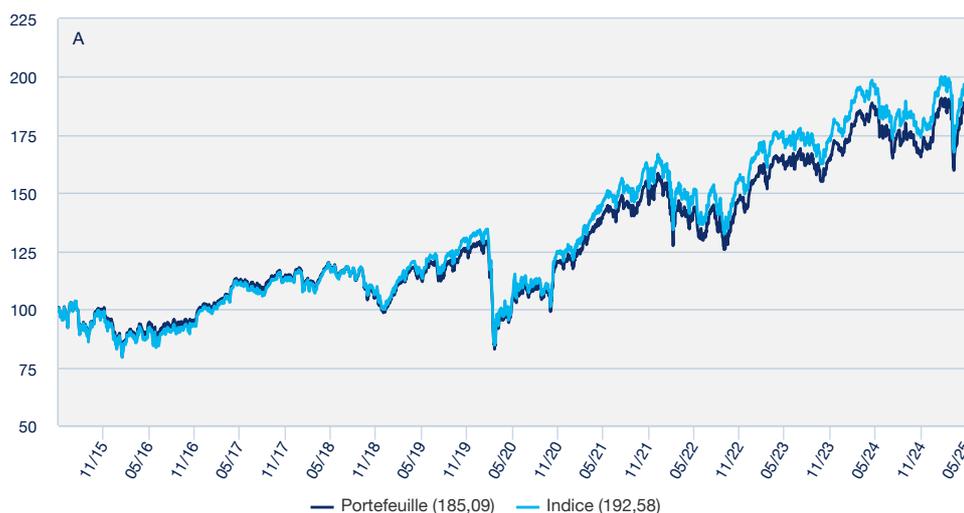
Risque le plus faible

Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.
Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



A : Durant cette période, le FCPE n'est pas exclusivement investi en actions françaises

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

| Depuis le | Depuis le | 1 mois | 3 mois | 1 an | 3 ans | 5 ans | 10 ans |
|---------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| | 31/12/2024 | 30/04/2025 | 28/02/2025 | 31/05/2024 | 31/05/2022 | 29/05/2020 | 29/05/2015 |
| Portefeuille | 8,18% | 3,99% | -1,79% | 0,13% | 28,69% | 79,46% | 80,64% |
| Indice | 7,07% | 3,45% | -2,67% | -0,67% | 27,06% | 83,31% | 88,65% |
| Ecart | 1,11% | 0,54% | 0,87% | 0,80% | 1,63% | -3,85% | -8,01% |

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

| | 2024 | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 |
|---------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|---------|--------|--------|--------|
| Portefeuille | 0,06% | 18,65% | -6,86% | 28,39% | -4,95% | 26,85% | -11,76% | 12,30% | 5,88% | 13,45% |
| Indice | 0,17% | 17,95% | -6,53% | 30,57% | -5,08% | 29,68% | -9,70% | 12,75% | 6,67% | 11,84% |
| Ecart | -0,11% | 0,70% | -0,33% | -2,18% | 0,14% | -2,83% | -2,06% | -0,46% | -0,79% | 1,61% |

* Source : Amundi. Les performances ci-dessus couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. **Les performances passées ne préjugent en rien des résultats actuels et futurs et ne sont pas garantes des rendements à venir.** Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur lors de l'émission et du rachat des parts (ex : taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...). Si les performances sont calculées dans une devise autre que l'euro, les gains ou les pertes éventuellement générés peuvent de ce fait être impactés par les fluctuations des taux de change (à la hausse comme à la baisse). L'écart correspond à la différence de performance du portefeuille et de l'indice.

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

| | 1 an | 3 ans | 5 ans |
|-----------------------------------|--------|--------|--------|
| Volatilité du portefeuille | 15,15% | 14,72% | 16,42% |
| Volatilité de l'indice | 14,90% | 15,01% | 17,22% |
| Tracking Error ex-post | 0,72% | 1,26% | 1,61% |
| Ratio d'information | 1,09 | 0,37 | -0,29 |
| Ratio de sharpe | -0,19 | 0,40 | 0,67 |

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

| | |
|--------------------------------------|---------|
| Baisse maximale | -61,30% |
| Délai de recouvrement (jours) | 2 922 |
| Moins bon mois | 08/2011 |
| Moins bonne performance | -15,65% |
| Meilleur mois | 11/2020 |
| Meilleure performance | 21,80% |

Indicateurs (Source : Amundi)

| | Portefeuille | Indice |
|-------------------------|--------------|--------|
| Nombre de lignes | 69 | 40 |

ACTIONS ■

Commentaire de gestion

L'économie mondiale évolue dans l'incertitude de la guerre commerciale initiée par les Etats-Unis. Les indicateurs avancés montrent que les perspectives se sont légèrement améliorées, mais il est encore trop tôt pour voir un impact réel des droits de douanes américains sur l'inflation et la consommation. L'Europe reste sur un rythme de faible croissance et la Chine tente de relancer la demande intérieure en assouplissant les conditions monétaires.

Contrairement au mois d'avril qui avait connu des phases d'extrême volatilité, le mois de mai a été marqué par une tendance positive continue sur les marchés d'actions et une accélération en fin de mois. Le début des négociations prometteuses entre la Chine et les Etats-Unis ainsi que les résultats des entreprises supérieurs aux attentes ont soutenu le marché. Le MSCI ACWI a progressé de 5,5% en USD, tiré par les marchés développés (MSCI World +5,7%) qui ont surperformé les marchés émergents (MSCI EM +4%). L'indice VIX de volatilité implicite est retombé sous les 19%.

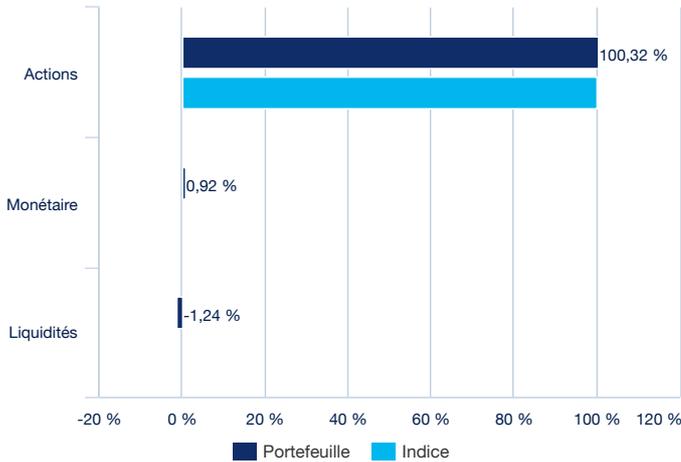
Le marché américain a surperformé l'Europe et l'Asie. L'indice S&P500 a progressé de +6,2% contre +4% en moyenne pour les indices européens et 5,3% pour le Nikkei225 japonais. Depuis le début de l'année, la surperformance de l'Europe reste notable avec plus de 20 points d'écart relatifs aux Etats-Unis. Les valeurs de technologies ont rebondi et le Nasdaq100 a progressé de près de 10% sur le mois porté par les résultats de 7 Magnifiques. En Europe, on note la surperformance du marché allemand avec +6,7% pour le DAX et seulement +2,1% pour le CAC40. A noter également la surperformance des petites et moyennes capitalisations avec le MSCI Europe Small Caps, qui progresse de plus de 8% sur le mois écoulé.

En Asie, la tendance était également positive avec une nette surperformance de la Corée (+7,7%) et de Taiwan (+12%) lié au rebond des valeurs de Technologies, alors que la Chine ne progressait que de 2,3% et l'Inde de 1% en USD.

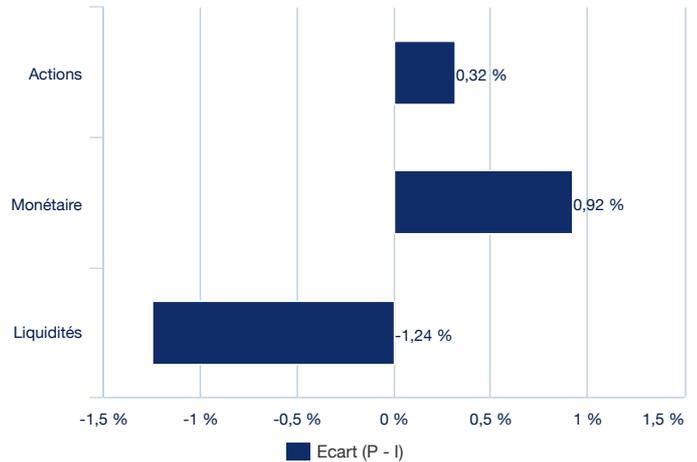
En mai les marchés ont nettement progressé pour retrouver des niveaux proches de ceux constatés avant les annonces de « tarifs réciproques » faites le 02 avril par le président américain. Les investisseurs ont salué la désescalade sur le front de la guerre commerciale après l'accord conclu avec le Royaume-Uni mais c'est surtout, l'accord temporaire survenu avec la Chine qui a permis de rassurer les marchés. Le 11 mai, la Chine et les Etats-Unis ont annoncé suspendre pendant 90 jours une partie des droits de douane punitifs instaurés ces dernières semaines. Les droits de douane réciproques sont ramenés à 30% pour les produits chinois importés aux Etats-Unis contre 145% auparavant et à 10% pour les produits américains importés en Chine contre 125% auparavant. L'incertitude reste toutefois très élevée et le président Trump a menacé l'Europe de droits de douane à 50% dès le mois de juin, avant de finalement revenir à la date du 9 juillet. En fin de mois, l'administration américaine a fait face à son premier revers juridique sévère concernant les questions commerciales. Les droits de douane ont été suspendus quelques heures par le Tribunal du commerce international américain après que celui-ci a mis en avant l'illégalité de la voie empruntée par D. Trump, avec l'utilisation d'une loi d'état d'urgence de 1977, pour faire voter ses droits de douane réciproques. La décision du Tribunal a depuis été suspendue par la cour d'appel pendant que cette dernière analyse les fondements juridiques de cette décision, ce qui maintient les droits de douane en place, mais renforce l'incertitude pour les entreprises quant à la manière dont elles doivent s'adapter. A ce stade, la guerre commerciale continue et il est très probable qu'en cas de nouveau revers, l'administration de D. Trump trouve d'autres moyens pour les mettre en application (un renvoi à la Cour Suprême a d'ailleurs déjà été évoqué). L'autre sujet majeur a été le projet de loi fiscale et ses implications pour la croissance, les déficits et les taux d'intérêt. La Chambre des représentants est parvenue à voter la loi budgétaire. Cette dernière comprend notamment la prolongation d'une large partie de la réforme fiscale de 2017, ainsi que de nouvelles exonérations d'impôts (heures supplémentaires, pourboires) en échange de coupes dans les dépenses (subventions « vertes », moindre facilité d'accès au programme Medicaid). En revanche, le texte budgétaire n'inclut pas de nouvel abaissement de l'impôt pour les sociétés. La prochaine étape politique reste désormais l'adoption de la loi par le Sénat ces prochaines semaines. La saison de résultats des entreprises pour le premier trimestre 2025 s'est poursuivie et touche bientôt à sa fin. La croissance des bénéfices par action en glissement annuel au premier trimestre a été supérieure aux attentes en Europe et aux Etats-Unis. De manière générale le secteur financier a affiché de bonnes performances, tandis certains secteurs cycliques comme l'énergie, la consommation discrétionnaire se sont avérés en-dessous des attentes. Les résultats des entreprises technologiques américaines sont restés solides. Les commentaires des sociétés ont mis généralement en évidence les inquiétudes liées aux tarifs douaniers. Les intentions d'investissement et les perspectives sur les marges s'assombrissent même si les entreprises actionneront l'ensemble des leviers (réorganisation de la chaîne d'approvisionnement et de production, réduction de coûts, augmentation de prix) pour les préserver. Concernant notre gestion, nous avons maintenu une vue constructive en conservant une surpondération actions mesurée. Au niveau sectoriel nous avons augmenté notre sous pondération sur le secteur de l'énergie mais nous avons surtout effectué de nombreux arbitrages intra-sectoriels dans l'automobile, l'agroalimentaire, les services aux collectivités et les valeurs financières. Nous avons aussi pris quelques bénéfices sur les valeurs de la défense pour renforcer des idées de conviction dans l'industrie ou les médias.

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Allocation d'actifs (Source : Amundi)

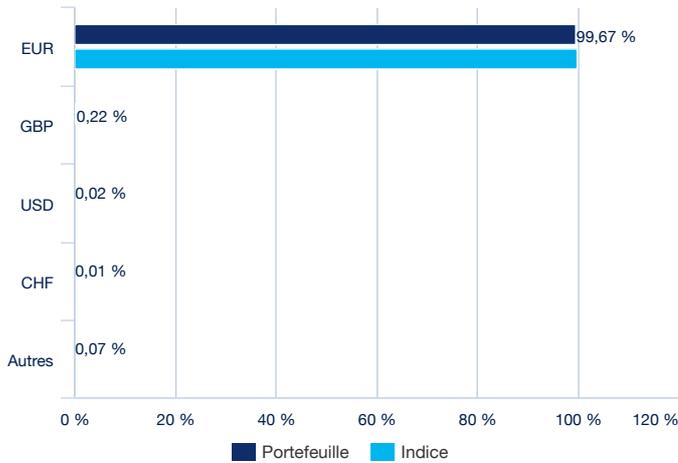


Allocation d'actifs en relatif (Source : Amundi)



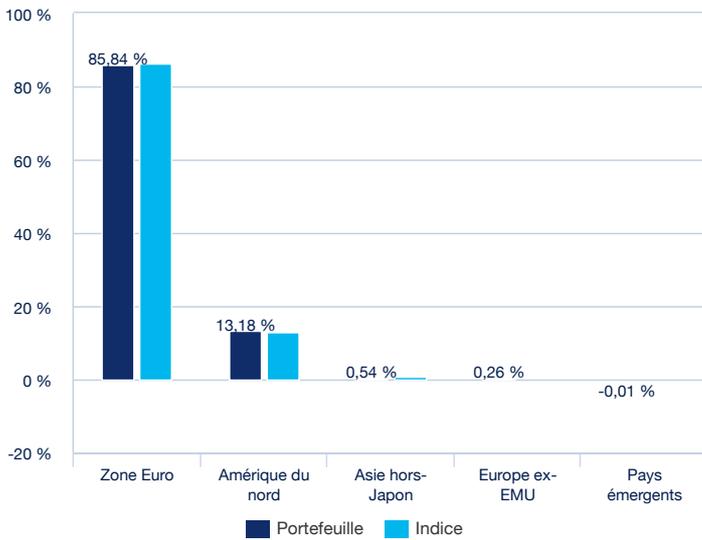
ACTIONS ■

Répartition par devises (Source : Groupe Amundi)

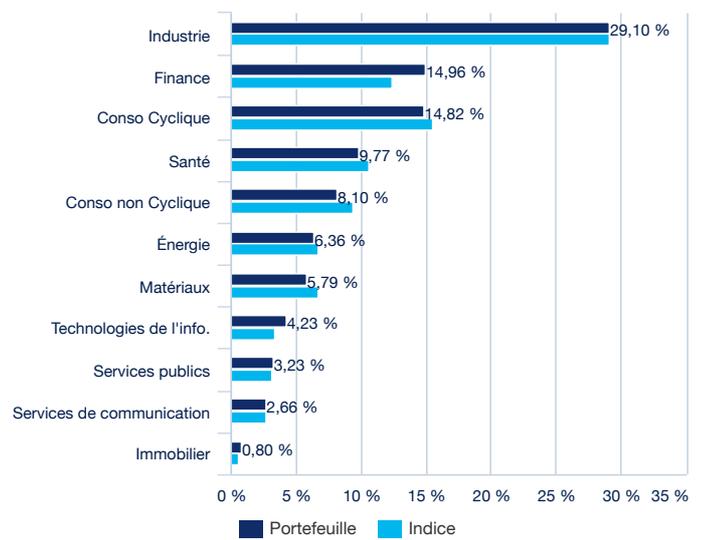


Composition du portefeuille - Analyse des actions (Source : Amundi)

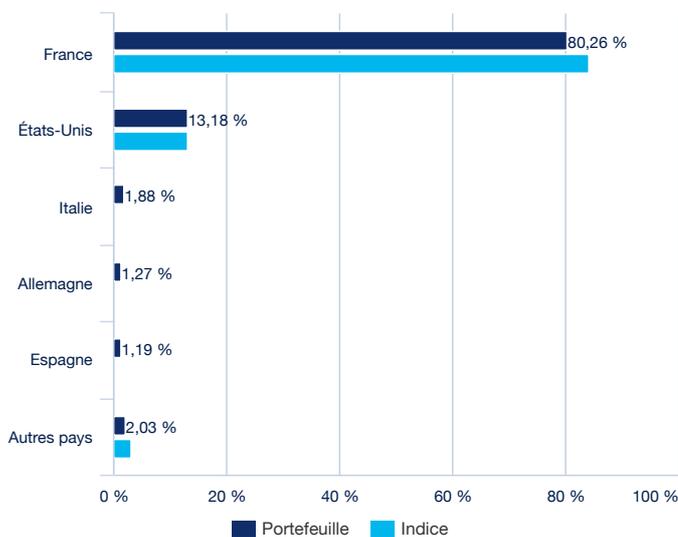
Répartition par zones géographiques (Source : Amundi)



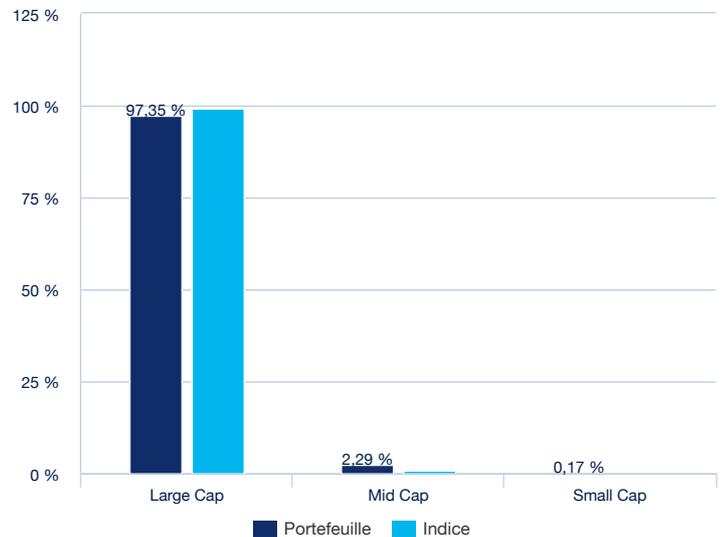
Répartition par secteurs (Source : Amundi)



Répartition par pays (Source : Amundi)



Répartition par capitalisations boursières (Source : Amundi)



ACTIONS ■

Principales lignes actions (Source : Amundi)

| | % d'actif |
|--------------------------------|---------------|
| SCHNEIDER ELECTRIC SE | 6,80% |
| SANOFI SA | 5,46% |
| LVMH-MOET HENNESSY LOUIS VUITT | 5,24% |
| TOTALENERGIES SE | 5,16% |
| AIR LIQUIDE SA | 5,10% |
| AIRBUS SE | 5,08% |
| SAFRAN SA | 4,93% |
| L OREAL SA | 4,68% |
| HERMES INTERNATIONAL SCA | 4,50% |
| BNP PARIBAS SA | 4,12% |
| Total | 51,08% |

ACTIONS ■

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

| | |
|---|--------------------------------|
| Forme juridique | FCPE |
| Droit applicable | de droit français |
| Société de gestion | Amundi Asset Management |
| Dépositaire | CACEIS Bank |
| Date de création de la classe | 13/02/2003 |
| Devise de référence de la classe | EUR |
| Affectation des sommes distribuables | Capitalisation |
| Périodicité de calcul de la VL | Quotidienne |
| Frais de gestion directs annuels maximum | 0,50% TTC |
| Commission de surperformance | Non |
| Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation | 1,58% |
| Durée minimum d'investissement recommandée | 5 ans |
| Classification AMF | FCPE Actions de pays zone EURO |
| Code AMF | 990000083349 |
| Nom du fonds maître | AMUNDI RESA ACTIONS FRANCE |

Avertissement

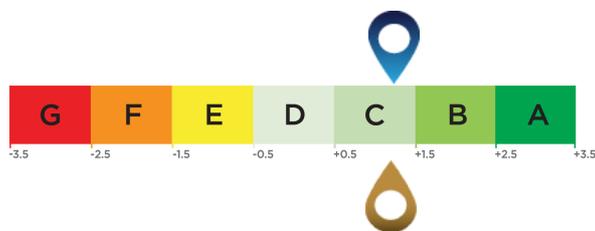
Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Epargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Epargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Epargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

ACTIONS ■

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Univers d'investissement ESG: 100% CAC 40



Score du portefeuille d'investissement: 1,21

Score de l'univers d'investissement ESG¹: 1,18

Lexique ESG

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Notes ESG

Note ESG de l'émetteur : chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).

Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille: le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

Intégration de l'ESG chez Amundi

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi⁴, les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

Couverture ESG (source : Amundi) *

| | Portefeuille | Univers d'investissement ESG |
|--|--------------|------------------------------|
| Pourcentage avec une notation ESG Amundi ² | 100,00% | 100,00% |
| Pourcentage pouvant bénéficier d'une notation ESG ³ | 92,73% | 100,00% |

* Titres notables sur les critères ESG. Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte du cash).

¹ La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.

² Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)

³ Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).

⁴ Le document mis à jour est disponible à l'adresse <https://www.amundi.com/int/ESG>.

Niveau de durabilité (source : Morningstar)

Le fonds n'est pas encore noté par Morningstar

Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Source Morningstar ©
Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.
© 2025 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.